

Nous allons lire ce matin un passage dans la lettre de Jacques. Je vous propose une très courte introduction pour cette lettre.

CLIC

Qui en est l'auteur ? Le premier verset de la lettre nous apprend que l'auteur est *Jacques, serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ*. L'auteur est très certainement un personnage cité par ailleurs dans le Nouveau Testament. Quatre personnages, portant le nom de Jacques, sont mentionnés dans le Nouveau Testament. Un nom se dégage pour être l'auteur de cette lettre : celui de Jacques, frère de Jésus, dont parle, par exemple, Matthieu 13 : 55. Incrédule du vivant de Jésus, il devint chrétien dans des circonstances qui ne nous sont pas connues et fut ensuite installé, ainsi que nous le montre le livre des Actes, comme l'un des plus importants responsables de l'église de Jérusalem.

Qui en sont les destinataires ? Le premier verset de la lettre indique que les destinataires sont les *douze tribus dispersées du peuple de Dieu*. Comme la lecture de la lettre montre que Jacques s'adresse à des chrétiens, il faut donc comprendre que les destinataires sont des chrétiens, d'origine juive, disséminés en différents lieux du bassin méditerranéen.

De quand date la lettre ? Il y aurait plusieurs hypothèses. Une date assez probable est l'an 45 environ ; ce qui en ferait alors le texte le plus ancien du Nouveau Testament.



Voilà pour cette très courte introduction. Il est temps de dire que nous allons nous arrêter, ce matin, sur les versets 14 à 26 du chapitre 2 de la lettre de Jacques.

Je propose un titre pour la prédication. Ce sera : **La foi sans les actes ne sert à rien**. Je reprends ainsi le verset 20 qui sera lu un peu plus tard.

J'annonce aussi trois parties dans la prédication. Nous abordons la première, en lisant les versets 14 à 18.

Lire Jacques 2 : 14 à 18.

CLIC

Partie 1 :

Jacques pose, à l'attention de ses lecteurs, deux questions. Première question : *A quoi servirait-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi s'il ne le démontre pas par ses actes ?*

Deuxième question liée à la précédente : *Une telle foi peut-elle le sauver ?*

Évidemment, ces deux questions, même si on verra qu'elles ont des conséquences pratiques, sont de niveau relevé puisqu'elles touchent à la foi et au salut.

Jacques ne répond pas immédiatement à ces questions et va construire progressivement sa réponse.

CLIC



Pour cela, il cite un cas pratique, pour pouvoir ensuite raisonner par analogie. Il plante le décor de ce cas pratique en évoquant la situation d'un frère ou d'une sœur qui manquerait de vêtements et ne mangerait pas tous les jours. Il renvoie donc ses lecteurs à une situation qu'ils ont probablement déjà rencontrée autour d'eux. Il fait ensuite appel à leur imagination en considérant l'un d'entre eux, personne n'est spécialement visé, qui tiendrait les propos suivants : *Au revoir, mes amis, portez-vous bien, restez au chaud et bon appétit* ; et cela sans donner aux amis en question de quoi pourvoir à leurs besoins. Concernant ce cas pratique, Jacques questionne ses lecteurs : *À quoi, cela sert-il ?* Traduisons, à quoi cela sert-il de dire de rester au chaud sans fournir des vêtements, à quoi cela sert-il de souhaiter bon appétit sans donner à manger ? Jacques ne prend même pas le temps de répondre à cette question, tant la réponse est évidente. Cela ne sert, évidemment, à rien. Tout lecteur de Jacques, dès lors qu'il a une touche d'honnêteté, ne peut que convenir que cela ne sert à rien. Ajoutons, par parenthèse, que l'attitude décrite dans ce cas pratique est non seulement inutile, elle ne sert à rien, mais totalement indécente c'est-à-dire contraire aux bienséances ordinaires. Mais Jacques reste, me semble-t-il, sur le plan des faits, sans se placer sur le plan de la morale. Fin de parenthèse.

Ce cas pratique étant alors solidement installé, Jacques procède par analogie pour apporter un



élément de réponse à sa première question : *A quoi servirait-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi s'il ne le démontre pas par ses actes ? Réponse au verset 17 : Il en est ainsi de la foi : si elle reste seule, sans se traduire en actes, elle est morte.* Nous retenons donc ce premier élément de réponse : *La foi qui ne serait pas démontrée par des actes est morte.* C'est d'ailleurs très exactement ce que dit Jacques à la fin de son propos, au verset 26, que nous n'avons pas encore lu : *Car comme le corps sans l'esprit est mort, la foi sans les actes est morte.*

CLIC

Jacques poursuit son propos et imagine l'intervention d'une personne au verset 18 (*Mais quelqu'un dira : « L'un a la foi, l'autre a les actes. » Eh bien ! Montre-moi ta foi sans les actes, et je te montrerai ma foi par mes actes.*).

Ouvrons une parenthèse. L'absence de ponctuation dans les manuscrits anciens rend difficile la compréhension de la structure de ce verset. Je m'explique en essayant avec vous de compter les personnes qui interviennent. On rencontre évidemment Jacques qui écrit la lettre, une deuxième personne qui est nommée « quelqu'un » et dont Jacques rapporte une parole. Cette parole nous parle de deux autres personnes ; la troisième personne, nommée « l'un », possède la foi mais la foi sans les actes ; la quatrième personne, nommée « l'autre », possède la foi par ses actes, autrement dit la foi démontrée par ses actes. Le décompte peut donc



aller jusqu'à quatre personnes. Le commentaire de l'Épître de Jacques dont je me suis un peu aidé pour travailler cette prédication signale que, selon la ponctuation choisie par les traducteurs, on peut avoir trois traductions un peu différentes. Je crois avoir compris quels sont ces trois cas mais je ne saurai pas les exposer clairement, avec les avantages et les inconvénients de chacun de ces cas. Je n'examinerai donc que le texte de la traduction Le Semeur actuellement affiché. Fin de parenthèse.

Revenons donc au texte affiché.

Première position. Au verset 18, Jacques convoque un deuxième personnage qu'il nomme « quelqu'un ». Ce personnage est-il imaginé par Jacques pour des raisons purement pédagogiques ? Est-il, au contraire, bien réel ? Peu importe ! Ce deuxième personnage nous rapporte que deux positions sont possibles.

Comme le troisième personnage, on peut prétendre avoir une foi sans les actes et Jacques demande à voir cette foi sans les actes. Retenons que Jacques va affirmer, dans la suite du texte, que cette position est insoutenable.

Deuxième position. Comme le quatrième personnage, on peut aussi avoir une foi démontrée et donc, c'est moi qui l'ajoute, rendue visible par des actes. Dès maintenant, on peut penser que c'est la position de Jacques, lequel écrit « je te montrerai ma foi par mes actes ».



Dans la suite, Jacques va donc démontrer que prétendre avoir une foi sans les actes est une position insoutenable ; c'est la position du troisième personnage. Nous allons voir cela dans la deuxième partie de la prédication, laquelle commence maintenant.

CLIC

Partie 2 :

Pour démontrer que prétendre avoir une foi sans les actes est une position insoutenable, Jacques va procéder en deux temps.

Premier temps. **Lire le verset 19**. Jacques vise une personne qui déclarerait croire *qu'il y a un seul Dieu*. Evidemment, « *c'est bien* » dit Jacques. Mais, c'est moi qui l'ajoute, si la personne ne précise pas davantage en quoi elle croit, c'est quasiment le niveau zéro de la foi. La preuve en est que *les démons aussi le croient*. Jacques fait ainsi allusion à des récits rapportés dans les Évangiles ou dans le livre des Actes. On apprend que des démons déclarent, par exemple, connaître Dieu ou connaître Jésus-Christ, par la bouche de personnes possédées par ces démons. Jacques suggère ainsi qu'il y a foi et foi : une « foi », je mettrai volontiers des guillemets, comparable à celle des démons et qui n'est qu'une vague croyance sans commune mesure avec la foi, je dirais la vraie foi, celle qui sauve, qu'il va présenter dans la suite.

Deuxième temps qui s'appuie aussi sur les Écritures, mais d'une manière plus construite.



Pour cela, Jacques convoque Abraham et Rahab. L'objet de cette convocation est précisément de prouver que la foi sans les actes ne sert à rien.

Lire le verset 20. On retrouve ici le titre de la prédication. On peut, au passage, se souvenir qu'Abraham et Rahab sont cités en Hébreux 11, au titre de ce qu'on appelle souvent les héros de la foi. Voyons maintenant ce que Jacques dit d'Abraham et de Rahab.

Il va être question de l'épisode où Abraham fait des préparatifs pour sacrifier son fils Issac, avant que Dieu ne l'arrête au dernier moment. Je ne lis pas le texte correspondant de Genèse 22 qui est assez long et probablement connu de bon nombre d'entre nous.

CLIC

Que dit Jacques, au sujet d'Abraham ? **Lire les versets 21 à 23.** D'abord Jacques suggère de manière interrogative qu'Abraham pourrait avoir été déclaré juste à cause de ses actes (v 21). Ensuite, Jacques affirme, concernant Abraham, que *sa foi et ses actes agissaient ensemble* et que, *grâce à ses actes, sa foi a atteint son plein épanouissement* (v 22). Enfin, Jacques écrit qu'*Abraham a eu confiance en Dieu* (autrement dit, « a eu foi en Dieu ») et que *Dieu, en portant sa foi à son crédit, l'a déclaré juste et ... l'a appelé son ami* (v 23).

Avant de lire le verset 24, faisons le point sur le bloc formé par les trois versets que nous venons de lire. Pour cela imaginons, un observateur qui



gravirait le mont Moriya, à la suite d'Abraham et d'Isaac, Abraham portant un couteau et des braises pour allumer un feu, Isaac portant du bois pour nourrir le feu. Imaginons cet observateur qui, à l'instant précis où Abraham allait immoler son fils Isaac, entend un ange qui stoppe Abraham dans son geste et lui montre un bélier de substitution pour le sacrifice. De cette scène, l'observateur retiendra, me semble-t-il, les actes d'Abraham mais, a priori, ne s'interrogera pas sur sa foi ; de sorte que Jacques peut écrire, de manière interrogative : *Abraham, notre ancêtre, n'a-t-il pas été déclaré juste à cause de ses actes*, tant les actes d'Abraham sont surprenants et occupent, en quelque sorte, tout l'écran de cette scène. C'est le verset 21. Après cette interrogation, Jacques nous fait faire un pas dans la compréhension de cette scène. En réalité, nous dit-il, derrière ces actes surprenants d'Abraham, nous devons aussi voir la foi du patriarche qui cohabite avec ses actes : *Tu le vois, sa foi et ses actes agissaient ensemble et, grâce à ses actes, sa foi a atteint son plein épanouissement*. C'est le verset 22. Enfin, après avoir placé sous nos yeux et la foi et les actes d'Abraham, Jacques nous fait observer, conformément à ce que l'Écriture déclare à ce sujet, qu'*Abraham eut confiance en Dieu, et Dieu, en portant sa foi à son crédit, l'a déclaré juste, et ... l'a appelé son ami*. C'est le verset 23. Ce qui fait qu'en matière de salut, c'est bien la foi, et non pas les actes, qui comptent. **Relire la phrase précédente.**



Relisons maintenant le verset 24, dernier verset concernant Abraham. **Relire le verset 24**. Pris isolément et donc hors de son contexte, ce verset est totalement incompréhensible. Il serait faux de croire qu'on est déclaré juste à cause de ses actes et pas uniquement à cause de sa foi. L'enseignement donné par Paul et, pour ce qui nous occupe ce matin, le verset 23 montre clairement qu'on est déclaré juste par la foi, la foi en Jésus-Christ le Sauveur. Par ailleurs, il est aussi exact qu'on n'est pas déclaré juste uniquement à cause de sa foi puisque, d'après le verset 22, la foi qui sauve s'accompagne nécessairement d'actes qui lui donnent son plein épanouissement. De ce fait, il me semble que le verset 24 n'apporte pas d'information qui ne serait pas déjà contenue dans les trois versets précédents.

Quelques mots maintenant concernant Rahab. **Lire le verset 25**. Rahab est connue pour ce qu'elle a fait : cacher deux espions hébreux envoyés par Josué, en reconnaissance avant la conquête de la terre promise par Dieu. Il est capital de se souvenir qu'Hébreux 11 élève Rahab au rang d'héroïne de la foi ; ce qui n'est pas rien ! Jacques ne nous dit rien sur sa foi puisqu'il ne signale que ses actes. Le livre de Josué, quant à lui, nous rapporte que s'adressant aux deux espions qu'elle avait hébergés, elle leur dit : *En effet, c'est l'Eternel votre Dieu qui est Dieu, en haut dans le ciel et ici-bas sur la terre* (Josué 2 : 11). Rahab exprime ainsi son credo



personnel, expression de sa foi personnelle en l'Éternel. Pour Rahab, on tiendra la même position que pour Abraham, à savoir que la foi et les actes de Rahab agissaient ensemble et que, grâce ses actes, sa foi atteignit son plein épanouissement.

Il est temps maintenant de donner quelques indications ou prolongements sur ce qui a été lu, ce matin. C'est ce que nous allons faire dans la troisième partie de la prédication, laquelle commence maintenant.

Partie 3 :

CLIC

Avant d'entrer vraiment dans cette partie, un point de vocabulaire. Dans le passage du jour, la traduction Le Semeur, que j'utilise en ce moment, parle d'actes. Si vous utilisez une traduction Segond, vous êtes habitués au mot « Œuvres ». Pas de problème. Dans l'original grec du passage du jour, il y a un seul mot ; certains le traduisent par « actes », d'autres par « œuvres » ; les deux sont possibles. J'ai même trouvé une traduction (Segond 21) qui, dans le passage du jour, utilise tantôt « actes » et tantôt « œuvres ». Je ne ferai pas plus de commentaires sur ces deux mots.

Voyons maintenant trois points liés aux versets lus ce matin.

Premier point, que je n'ai pas développé ce matin mais qui est très évident dès la première lecture et aussi très important : Jacques nous présente, au début du texte lu ce matin, la



situation d'un frère ou d'une sœur manquant de tout et qui ne recevrait que de bonnes paroles, sans la moindre aide sur le plan matériel.

Jacques, même s'il ne le dit pas explicitement, condamne cette attitude insupportable et nous laisse, de ce fait, une exhortation marquée à apporter une aide matérielle au frère ou à la sœur dans le besoin. Loin de moi l'idée de sous-estimer cette exhortation à apporter une aide matérielle, même si je ne lui ai consacré que peu de temps dans la prédication. En cela, je n'ai fait que suivre Jacques qui utilise ce cas pratique pour nous emmener sur un autre terrain : celui de la foi et du salut, à l'exemple d'Abraham et de Rahab. Il me semble que le cœur du passage du jour est de démontrer que *la foi sans les actes ne sert à rien* (v 20), que *la foi sans les actes est morte* (v 26).

Deuxième point. Au sujet de la foi et du salut justement, on a parfois, au cours de l'histoire de l'Église, opposé la position de Paul et celle de Jacques, en ce qui concerne le salut et les œuvres. Pourtant, ils sont tous les deux sur la même position qu'ils expriment chacun avec leurs mots propres : D'une part, le salut repose sur la seule foi en Jésus-Christ ; d'autre part, dès lors que le problème du salut est réglé, le croyant, désormais sauvé, peut se consacrer aux œuvres bonnes qui ont été préparées d'avance pour lui. Le nouveau dictionnaire biblique, à l'entrée « Justification », exprime la convergence des deux positions de la manière suivante (*On*



peut résumer ainsi l'argumentation des deux auteurs sacrés : le pécheur est justifié gratuitement par la foi seule, avant d'avoir pu faire aucune œuvre ; dès qu'il a reçu la grâce de Dieu, sa foi produit des œuvres qui prouvent la réalité de sa justification).

Troisième point : Au final, le passage lu ce matin véhicule une forte exhortation à pratiquer les œuvres bonnes qui ont été préparées pour chacun de nous d'avance et qui prouve la réalité de notre justification par notre foi en Jésus-Christ. Je vous propose donc la lecture de deux versets que je prends à dessein non pas dans la lettre de Jacques mais dans les écrits de Paul.

- *Par notre union avec Jésus-Christ, Dieu nous a créés pour une vie riche d'œuvres bonnes qu'il a préparées à l'avance afin que nous les accomplissions (Éphésiens 2 : 10).*
- *Il (Jésus-Christ) s'est livré lui-même pour nous, afin de nous délivrer de toute désobéissance et de faire de nous, ..., un peuple qui lui appartienne et qui mette toute son ardeur à accomplir des œuvres bonnes (Tite 2 : 14).*

J'ai décidé, dans les dernières heures d'ajouter un troisième passage. Il faut savoir que mercredi dernier, nous avons terminé, à l'église, l'étude du livre des Hébreux et à la fin de ce livre, nous avons lu deux versets en Hébreux 13 : 20 et 21 :

CLIC



Le Dieu qui donne la paix a ressuscité notre Seigneur Jésus qui est devenu le grand berger des brebis en scellant de son sang une alliance éternelle (c'est ici, le salut par la foi en Jésus-Christ). Que ce Dieu vous rende capables de faire le bien sous toutes ses formes, pour que nous accomplissions sa volonté (ce sont là, les œuvres bonnes préparées à l'avance ; la foi qui sauve s'accompagnant nécessairement d'actes qui lui donnent son plein épanouissement). Le passage ajoute ensuite, en parlant de Dieu : Qu'il réalise lui-même en nous, par Jésus-Christ, ce qui lui est agréable. A lui soit la gloire pour l'Éternité ! Amen !

Résumé final : M'appliquer à rechercher les œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, m'appliquer ensuite à les pratiquer pour le bien de mon prochain et pour la gloire de Dieu, voilà le plan d'une vie qui plaît à Dieu et qui réjouit son cœur.

La prédication est terminée. Nous allons prier.

